AGATE

AGENCE ALPINE
DES TERRITOIRES

formations

MA COLLECTIVITÉ
DANS SON TERRITOIRE

2021

formations

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau catalogue des formations d'Agate, édition 2021.

Après une installation perturbée et retardée par la crise sanitaire, nous avons élaboré un programme de formations pour permettre à toutes les équipes municipales et intercommunales d'être accompagnées dans la mise en action et le démarrage de leurs projets.

Nos formations couvrent la quasi-totalité des thématiques et problématiques que les élus et techniciens vont rencontrer au cours de leur mandat :

- comprendre et maîtriser le fonctionnement de sa collectivité (juridique, informatique, finances, urbanisme…),

- appréhender les liens de sa collectivité avec son territoire (intercommunalité, tourisme, aménagement, environnement, fleurissement…),

- découvrir et maîtriser les outils pour optimiser ses relations avec les usagers, les administrés, les réseaux (concertation, prise de parole en public…),

- savoir communiquer efficacement sur les réseaux sociaux ou en public, manager ses équipes.

Notre souhait étant d'être au plus près de vos attentes, n'hésitez cependant pas à nous soumettre vos suggestions et propositions de formation si un sujet particulier vous tient à cœur.

En attendant, nous vous souhaitons bonne découverte et bonne lecture de ce catalogue.

MARIE-CLAIRE BARBIER
Présidente d'Agate

PHILIPPE POURCHET
Directeur Général d'Agate

Nous vous remercions de noter que la situation sanitaire actuelle ne nous permet pas de vous préciser, à l'heure d'édition de ce catalogue, l'ensemble des dates de ces formations ou leurs modalités (présentiel ou distanciel). Nous vous tiendrons régulièrement informés de leur programmation au cours de l'année, via notre site internet **www.agate-territoires.fr** (rubrique Nos Formations) ainsi que par mail.

AGATE

est une **agence de conseil** en **stratégie territoriale et d'accompagnement au service des territoires**.

Son **équipe pluridisciplinaire** est **experte** du développement et de l'aménagement territorial, de la gestion des collectivités et de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Alliant efficience et transversalité, Agate intervient ainsi dans
7 domaines complémentaires.

NOTRE OBJECTIF

Répondre aux besoins quotidiens des territoires et contribuer à leur développement et à leur rayonnement.

NOS ATOUTS

- L'INNOVATION
- L'EXPERTISE
- UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

Accompagne les collectivités dans l'élaboration de leur politique d'aménagement en matière d'urbanisme, habitat, mobilité… de la phase amont de planification à la phase plus opérationnelle de projet.

GESTION DES COLLECTIVITÉS

Accompagne les communes et intercommunalités dans les problématiques qu'elles rencontrent au quotidien et dans la réalisation de leurs projets (juridique, contrats, finances, fiscalité).

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Apporte une ingénierie sur les questions de diversification, d'organisation, de structuration et d'animation touristique, avec pour objectif d'améliorer l'attractivité touristique des territoires.

STRATÉGIE ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Accompagne les collectivités et structures de territoire dans toutes les étapes de l'élaboration, du diagnostic, de la mise en œuvre et du suivi d'une politique publique ou d'un projet de territoire.

ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Conseille et accompagne les acteurs territoriaux sur les problématiques environnementales pour leurs projets, politiques publiques, démarches de transition et accompagnement au changement.

TRANSITION NUMÉRIQUE, GÉOMATIQUE ET INFORMATIQUE

Répond aux enjeux du numérique inclusif, accompagne les collectivités dans l'utilisation des logiciels de gestion communale et valorise leurs données via des représentations graphiques innovantes.

CONCERTATION ET DIALOGUE TERRITORIAL

Accompagne les collectivités lorsqu'elles souhaitent initier ou doivent organiser des processus de concertation, pour des actions publiques plus riches et lisibles, mieux partagées et mieux acceptées.

SOMMAIRE

02 MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

2.1 DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT P.7
2.2 URBANISME ET FONCIER 7
2.3 LES AUTORISATIONS D'URBANISME P.8
2.4 LES RENCONTRES DE L'URBANISME P.8

ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION

2.5 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE P.9
2.6 ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE P.9

LE FLEURISSEMENT

2.7 LES CIMETIÈRES : HISTORIQUE ET AVENIR P.10
2.8 LES TAILLES EN ESPACES VERTS P.11
2.9 LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE P.12
2.10 LES PLANTES VIVACES EN FLEURISSEMENT P.13
2.11 LE FLEURISSEMENT COMMUNAL P.14
2.12 LE PLAN DE FLEURISSEMENT P.15
2.13 DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FLEURISSEMENT P.16
2.14 DESSINER UN PLAN DE MASSIF (NOUVEAUTÉ) P.17
2.15 LES NOUVEAUTÉS EN FLEURISSEMENT (NOUVEAUTÉ) P.18
2.16 LES TAILLES EN ESPACES VERTS P.19
2.17 LE FLEURISSEMENT COMMUNAL P.20
2.18 RÉALISER UN FLEURISSEMENT À THÈME (NOUVEAUTÉ) P.21
2.19 LES PLANTES À BULBE (NOUVEAUTÉ) P.22
ANNEXES P.23

2.1 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

NIVEAU ▲△△

DE LA PLANIFICATION À LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

REF : FOR2021033

PRINTEMPS 2021

Connaître les différentes phases d'élaboration d'un projet d'aménagement, de la phase amont de planification stratégique à la phase de mise en oeuvre des projets.

PROGRAMME

- Connaître le rôle des différents documents d'urbanisme communaux et supra communaux
- Savoir quand et comment élaborer son document d'urbanisme, le suivre et le faire évoluer
- Disposer des clés pour rendre son document opérationnel et mettre en oeuvre ses projets
- Points sur les dernières actualités en matière d'urbanisme

PUBLIC
Élus et techniciens

TARIF
Adhérent : 250 €
Non-adhérent : 300 €

DURÉE
1/2 journée

INTERVENANT
Un chargé de mission du pôle Aménagement et urbanisme

2.2 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

NIVEAU ▲△△

URBANISME ET FONCIER

REF : FOR2021030

DÉBUT D'ÉTÉ 2021

Connaître les fondamentaux de la maîtrise foncière pour favoriser l'équilibre des opérations d'aménagement et de construction.

PROGRAMME

- Mieux connaître les outils de maîtrise foncière et les règles qui s'appliquent : acquisition amiable, droit de préemption ou procédure d'expropriation
- Identifier les risques de contentieux
- Des exemples opérationnels

PUBLIC
Techniciens et élus

TARIF
Adhérent : 250 €
Non-adhérent : 300 €

DURÉE
1/2 journée

INTERVENANT
Un chargé de mission du pôle Aménagement et urbanisme

2.3 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

REF : FOR2021031

NIVEAU

AUTOMNE 2021

Mieux appréhender le champ d'application des différentes autorisations d'urbanisme, les conditions de leur instruction ainsi que de leur délivrance.

PROGRAMME

- Le parcours d'une autorisation d'urbanisme, de son dépôt jusqu'à l'obtention de la délivrance
- Les risques de contentieux
- Impacts des dernières réformes
- Témoignage et expertise d'un praticien

PUBLIC
Techniciens et élus

TARIF
Adhérent : 250 €
Non-adhérent : 300 €

DURÉE
1/2 journée

INTERVENANT
Un chargé de mission du pôle Aménagement et urbanisme

2.4 AMÉNAGEMENT ET URBANISME

LES RENCONTRES DE L'URBANISME

REF : FOR2021032

AUTOMNE 2021

Partager les dernières actualités en matière d'urbanisme et d'aménagement, échanger entre collectivités et professionnels sur les nouveaux enjeux à intégrer.

PROGRAMME

- Zoom sur un thème d'actualité
- Retour d'expérience à l'appui d'un témoignage d'élu et/ou de personnes qualifiées
- Temps d'échange et partage d'expérience

PUBLIC
Techniciens, élus, décideurs, professionnels

TARIF
Adhérent : 250 €
Non-adhérent : 300 €

DURÉE
1/2 journée

INTERVENANT
Un chargé de mission du pôle Aménagement et urbanisme

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

2.5 ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

REF : FOR2021034

« FORMATION À LA CARTE »

Développement durable, transition écologique et prise en compte de l'environnement sont devenus incontournables de l'action publique et des projets locaux. Si la nécessité d'agir et l'envie sont largement partagées, l'appréhension fine des leviers et la concrétisation locale restent souvent à consolider.

PROGRAMME

Vous souhaitez une mise à niveau de vos équipes sur ces sujets ou creuser la manière de transformer vos territoires et vos actions ? Nous pouvons concevoir et animer avec vous une intervention à la carte (présentation des enjeux, séance de formation-action, séminaire à la journée…).

Nous proposons de partager avec vous l'expertise acquise depuis plusieurs années en accompagnement ou en pilotage de projets et politiques publiques (Plan climat air énergie territorial, Démarches de développement durable, Approche environnementale de l'aménagement…).

PUBLIC
Techniciens, élus, décideurs, professionnels

TARIF
Sur devis :
contact@agate-territoires.fr
04 79 68 53 00

DURÉE
1/2 journée à plusieurs jours

INTERVENANTS
Chargé de mission du pôle Développement durable

2.6 ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSITION

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

REF : FOR2021035

« FORMATION À LA CARTE »

Les préoccupations climatiques sont de plus en plus prégnantes mais le phénomène et ses implications demeurent complexes. Vous vous questionnez sur la manière d'intégrer le changement climatique sur votre territoire, dans vos politiques publiques, outils ou activités ?

PROGRAMME

Nous pouvons, en fonction de vos besoins, monter une intervention à la carte (présentation des enjeux, séance de formation-action, séminaire à la journée…).

Nous pourrons y partager l'expertise acquise en développant des méthodologies qui préparent les territoires face aux risques que le changement climatique et les mutations environnementales font peser sur les ressources naturelles et les activités socio-économiques.

Chargés d'un observatoire climatique et Chef de file du projet ALCOTRA ARTACLIM : Adaptation et Résilience des Territoires Alpins face au Changement Climatique, nous maîtrisons les dernières connaissances scientifiques sur les enjeux climatiques alpins et la façon d'y répondre pragmatiquement.

PUBLIC
Techniciens, élus, décideurs, professionnels

TARIF
Sur devis :
christophe.chaix@agate-territoires.fr
04 79 25 36 50

DURÉE
1/2 journée à plusieurs jours

INTERVENANT
Un chargé de mission du pôle Développement durable

2.7 **FLEURISSEMENT**

LES CIMETIÈRES : HISTORIQUE ET AVENIR

REF : FOR2021036

LUNDI 8 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Entretien des cimetières
Elaboration d'un plan pluriannuel sur l'entretien et l'avenir du cimetière
La législation en matière d'équipement des cimetières (colombarium)

PROGRAMME

- Connaissance des pratiques d'entretien des cimetières
- Les alternatives aux anciennes méthodes d'entretien (enherbage des allées)
- Quelles sont les possibilités de création d'espaces verts dans un cimetière ?
- Quel avenir pour les cimetières (espaces verts, crémation, fréquentation) ?
- Visite d'un cimetière référent

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
1 jour

LIEU
La Motte-Servolex
Salle des Gentianes centre de secours Jean Cabaud (Centre technique municipal) rue de Mundelsheim

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 200 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 215 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 220 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Tenue de pluie et de travail (EPI) (voir détails en annexe)

Plan du ou des cimetières communaux du participant avec les aménagements paysagers

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

2.8 **FLEURISSEMENT**

LES TAILLES EN ESPACES VERTS

REF : FOR2021037

MER 10 MARS
JEUDI 11 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Connaître les plantes à tailler
Pourquoi tailler ?
Comment et quand tailler ?

PROGRAMME 1ER JOUR

- Morphologie d'une plante (ligneuse, vivace)
- Pourquoi tailler ?
- Préserver la forme et le fleurissement des végétaux taillés
- Saisonnalité des tailles
- Les outils de la taille
- Les techniques de taille

PROGRAMME 2È JOUR

- La croissance végétative
- Les types de ramification
- Les types de floraison
- Quand tailler ?
- La taille des rosiers
- Travaux pratiques sur le terrain
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
2 jours

LIEU
Villargondran
Salle des fêtes - Place de la Mairie

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 400 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 430 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 440 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Tenue de pluie et de travail (EPI) (voir détails en annexe)

Matériels de taille (sécateur, scie, couteau) en bon état

2.9 **FLEURISSEMENT**

LE PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE

REF : FOR2021038

VEN 12 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Qu'est-ce qu'un Plan de Gestion Différenciée ?
Pourquoi mettre en place un PDGD sur ma commune ?
Présentation d'un dossier aux élus

PROGRAMME

- Définition, critères et principes d'un PDGD
- Exemples sur d'autres communes ayant déjà un PDGD
- Mise en place sur ma commune
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
1 jour

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 200 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 215 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 220 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Apporter un plan général de votre commune (grand format si possible)

Voir l'annexe pour les autres matériels

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

2.10 **FLEURISSEMENT**

LES PLANTES VIVACES EN FLEURISSEMENT

REF : FOR2021039

LUNDI 15 MARS
MARDI 16 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Qu'est-ce qu'une plante vivace (physiologie, espèces, variétés...) ?
Concevoir, choisir et planter des plantes vivaces.
Travailler sur la saisonnalité des plantes pérennes.
Utiliser les plantes vivaces en fonction des sites, des altitudes et des climats

PROGRAMME 1ER JOUR

- Qu'est-ce qu'une plante vivace (morphologie, rusticité) ?
- Repérer les différentes espèces en fonction des terrains (humide, sec, alpin…)
- Quel est leur rôle dans le fleurissement communal ?
- Choisir les plantes vivaces en fonction de sa propre situation

PROGRAMME 2È JOUR

- Elaborer un plan d'entretien pluriannuel
- Travaux pratiques sur le terrain
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
2 jours

LIEU
Voglans
Salle pré Fontaine
Complexe Noël Mercier
247 rue Pré Fontaine

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 400 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 430 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 440 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Tenue de pluie et de travail (EPI) (voir détails en annexe)

Apporter les plans d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune pour lesquels vous désirez trouver une solution

2.11 **FLEURISSEMENT**

LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

REF : FOR2021040

LUNDI 22 MARS
MARDI 23 MARS
MER 24 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Analyse de l'espace et lecture d'un paysage (choix du lieu d'implantation du massif).
Choix d'un thème (culturel, patrimonial, historique, etc.).
Elaborer un plan.
Préparer les commandes (fournitures, matériels, plantes, etc.).
Préparer et présenter un budget aux élus.
Préparer le site de plantation (sur place).
Entretenir les massifs (arrosage, nettoyage, etc.).
Choisir les plantes les mieux adaptées à un site (exposition, sol, rusticité, etc.).

PROGRAMME 1ER JOUR

- Couleurs et volumes
- Analyse du site
- Choix du thème, du type de massifs et des plantes

PROGRAMME 2È JOUR

- Elaboration du plan (dessin sur calque)
- Préparation des commandes et élaboration du budget
- Conception d'un dossier de présentation aux élus

PROGRAMME 3È JOUR

- Comment préparer le site (dessin du massif, terrassement)
- Entretien (fertilisation, désherbage, taille)
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
3 jours

LIEU
Saint Jean de Maurienne
Salle «Pêche»
Résidence Jean Baghe - 38 rue Pierre Balmain

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 600 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 645 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 660 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Possibilité de travail sur site en extérieur

Matériel (voir en annexe)

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

2.12 **FLEURISSEMENT**

LE PLAN DE FLEURISSEMENT

REF : FOR2021041

JEUDI 25 MARS
VEN 26 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Etablir un plan de fleurissement sur l'ensemble de la commune (repérage des sites à traiter).
Organiser les plannings et les travaux sur tous les sites de la commune (personnel, matériel...).
Améliorer le fleurissement global de la commune et sa stratégie sur plusieurs années (anticiper les évolutions du fleurissement).
Préparer un dossier de présentation pour les élus (organisation, budget...).
Les stagiaires repartent avec leur plan de fleurissement personnalisé.

PROGRAMME 1ER JOUR

- Rôle du fleurissement dans une commune (social, esthétique, environnemental)
- Définition d'un plan de fleurissement
- Quels sont les objectifs de votre commune ?
- Bilan des fleurissements précédents (travail sur la grille du concours national)

Rappel rapide des bases de réalisation de massifs

PROGRAMME 2È JOUR

- Travail sur les plans des stagiaires
- Repérage des axes principaux et des points forts de chaque commune
- Tenir compte des impératifs locaux (patrimoine, biotope, axes de communication et de déplacement, industries...)

BUDGÉTISATIONDUPROJET(ACHATS,MISE EN PLACE, ENTRETIEN)

- Présentation du plan aux élus
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
2 jours

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 400 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 430 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 4240 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Matériel de dessin (voir en annexe)

Apporter le plan d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune pour lequel vous désirez trouver une solution

Travail sur plan le 2ème jour

2.13 **FLEURISSEMENT**

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET FLEURISSEMENT

REF : FOR2021042

LUNDI 29 MARS
09H -12H30
13H30-17H00

Garder l'objectif d'un fleurissement de qualité tout en tenant compte des impératifs environnementaux locaux.
Utiliser toute la palette végétale adaptée.

PROGRAMME

- Qu'est-ce que le développement durable en fleurissement ?
- Comment concilier développement durable et fleurissement (gestion de l'eau, choix des espèces) ?
- Adapter les sites au développement durable (arrosage, substrat)
- Etablir un comparatif des travaux et entretien avant et après la mise en place des éléments du développement durable (planning, utilisation du matériel, économies)
- Utiliser des plantes pérennes
- Présenter un dossier aux élus avec le budget
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
1 jour

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 200 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 215 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 220 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Apporter les plans d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune pour lesquels vous désirez trouver une solution

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

2.14 **FLEURISSEMENT**

NOUVEAUTÉ !

DESSINER UN PLAN DE MASSIF

REF : FOR2021043

MARDI 02 NOV
09H -12H30
13H30-17H00

Elaboration d'un plan de massif avec le positionnement sur plan des différents éléments d'un massif.

PROGRAMME

- Travail sur les échelles et les normes du dessin
- Les différents outils du dessinateur
- Transposer sur plan les idées émises
- Les couleurs, les graphismes des végétaux sur plan, les techniques...

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
1 jour

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 200 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 215 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 220 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Matériel de dessin (voir en annexe)

Apporter les plans d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune pour lesquels vous désirez trouver une solution.

2.15 **FLEURISSEMENT**

NOUVEAUTÉ !

LES NOUVEAUTÉS EN FLEURISSEMENT

REF : FOR2021044

JEUDI 04 NOV
09H -12H30
13H30-17H00

Les nouvelles tendances en fleurissement.
Les nouveautés florales. Les nouveaux matériaux, matériels, intrants.
Le mobilier urbain.
Les perspectives et les innovations à venir.

PROGRAMME

- Prendre connaissance des nouveautés techniques, environnementales et végétales pour progresser dans son fleurissement
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
1 jour

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 200 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 215 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 220 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Liste de vos végétaux

Liste de votre matériel

Projets d'acquisition (matériels, mobiliers urbains) dans votre commune

2.16 **FLEURISSEMENT**

LES TAILLES EN ESPACES VERTS

REF : FOR2021037

MARDI 09 NOV
MER 10 NOV
09H -12H30
13H30-17H00

Connaître les plantes à tailler. Pourquoi tailler ?
Comment et quand tailler ?

PROGRAMME 1ER JOUR

- Morphologie d'une plante (ligneuse, vivace)
- Pourquoi tailler ?
- Préserver la forme et le fleurissement des végétaux taillés
- Saisonnalité des tailles
- Les outils de la taille
- Les techniques de taille

PROGRAMME 2È JOUR

- La croissance végétative
- Les types de ramification
- Les types de floraison
- Quand tailler ?
- La taille des rosiers
- Travaux pratiques sur le terrain
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
2 jours

LIEU
La Motte Servolex
Salle des Gentianes
Centre de secours Jean Cabaud (Centre technique municipal) - rue de Mundelsheim

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 400 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 430 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 440 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Tenue de travail (EPI) - voir détails en annexe

Matériels de taille (sécateur, scie, couteau) en bon état

2.17 **FLEURISSEMENT**

LE FLEURISSEMENT COMMUNAL

REF : FOR2021040

FORMATION DE BASE

LUNDI 15 NOV
MARDI 16 NOV
MER 17 NOV
09H -12H30
13H30-17H00

Analyse de l'espace et lecture d'un paysage (choix du lieu d'implantation du massif).
Choix d'un thème (culturel, patrimonial, historique, etc.).
Elaborer un plan.
Préparer les commandes (fournitures, matériels, plantes, etc.).
Préparer et présenter un budget aux élus.
Préparer le site de plantation (sur place).
Entretenir les massifs (arrosage, nettoyage, etc.).
Choisir les plantes les mieux adaptées à un site (exposition, sol, rusticité, etc.).

PROGRAMME 1ER JOUR

- Couleurs et volumes
- Analyse du site
- Choix du thème, du type de massifs et des plantes

PROGRAMME 2È JOUR

- Elaboration du plan (dessin sur calque)
- Préparer les commandes et élaborer le budget
- Concevoir un dossier de présentation aux élus

PROGRAMME 3È JOUR

- Préparer le site (dessin du massif, terrassement)
- Entretien (fertilisation, désherbage, taille)
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
3 jours

LIEU
Bassin chambérien

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 600 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 645 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 660 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Matériel de dessin (liste en annexe)

Catalogue de plantes annuelles récent

Apporter les plans d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune pour lesquels vous désirez apporter une solution

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

2.18 **FLEURISSEMENT**

NOUVEAUTÉ !

RÉALISER UN FLEURISSEMENT À THÈME

REF : FOR2021045

LUNDI 22 NOV
MARDI 23 NOV
MER 24 NOV
09H -12H30
13H30-17H00

Choisir un thème pour un fleurissement annuel.
Travailler sur le patrimoine, l'histoire et le cadre de la commune.
Utiliser différents matériaux et techniques pour obtenir le résultat escompté.
Travail sur plan.
Confection d'une maquette d'un projet de fleurissement

PROGRAMME 1ER JOUR

- Analyse de la vie de la commune (son histoire, sa culture, ses personnages célèbres, son cadre)
- Choix du thème
- Choix des objets, des matériels et réalisations (fabrication locale, récupération)
- Dessins des objets choisis (échelle, position sur site)
- Fabrication (achats de fournitures, qui fait quoi ?)
- Impliquer la population (écoles, associations)
- Faire un dossier de présentation aux élus (budget)

PROGRAMME 2È JOUR

- Transposer les idées de départ sur le terrain
- Travailler sur les thèmes à venir (projets pluriannuels)
- Travail sur plan
- Plan d'un fleurissement communal en projet (massif, rond-point...)

PROGRAMME 3È JOUR

- Transposition du plan en maquette
- Travail sur maquettte
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
3 jours

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 600 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 645 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 660 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MATÉRIEL À PRÉVOIR POUR LES TRAVAUX PRATIQUES SUR SITE

Matériel de dessin (voir liste en annexe)

Liste de matériels pour les maquettes (voir liste en annexe)

Apporter les plans d'un ou de plusieurs massifs ou bacs de votre commune pour lesquels vous désirez apporter une solution.

2.19 **FLEURISSEMENT**

NOUVEAUTÉ !

LES PLANTES À BULBE

REF : FOR2021046

LUNDI 29 NOV
09H -12H30
13H30-17H00

Utiliser les bulbes tout au long de l'année dans les massifs et en hors-sol. La palette des bulbes proposée

PROGRAMME

- La plante à bulbe (définition, morphologie)
- Pourquoi planter des bulbes ?
- Les différentes espèces de plante à bulbe (rhizome, bulbe, tubercule) et leur saisonnalité (pour quelle période de floraison ?)
- Choix en fonction des sites (altitude, climat, exposition) et en fonction des formes et des couleurs
- Distance et profondeur de plantation
- Les différentes méthodes de plantation (manuelle, mécanique)
- La naturalisation des plantes à bulbe
- Leur entretien et leur culture
- Bilan de la formation

PUBLIC
Employés et responsables des espaces verts et élus concernés

TARIF
selon la taille de la commune

DURÉE
1 jour

LIEU
Chambéry (Agate)

INTERVENANT
Jean-Jacques LE BARON

Tarif 1 : 200 € TTC (dont 18 € de repas par jour) pour les communes de **moins de 3 000 habitants**

Tarif 2 : 215 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **3 000 à 10 000 habitants**

Tarif 3 : 220 € TTC (dont 18 € de repas) pour les communes de **plus de 10 000 habitants**

MA COLLECTIVITÉ DANS SON TERRITOIRE

ANNEXES

MATÉRIEL POUR TOUTES LES FORMATIONS

(EN FONCTION DES POSSIBILITÉS DE CHACUN)

- Plan général de la commune (format A3 si possible)
- Surface des massifs fleuris et ligneux
- Nombre de bac, jardinière, suspension
- Surface des espaces verts et des pelouses
- Quantité d'annuelles de l'année précédant la formation
- Ratio annuelles/vivaces sur la commune
- Liste des essences d'arbres sur la commune
- Nombre d'habitants de la commune
- Surface de la commune
- Brochure de présentation au dernier concours su CNVVF (communes labellisées)
- Plan de gestion différenciée (si possible)
- Nombre de personnels espaces verts

MATÉRIEL DE DESSIN POUR LES FORMATIONS

LE FLEURISSEMENT COMMUNAL, LE PLAN DE FLEURISSEMENT , RÉALISER UN FLEURISSEMENT À THÈME, DESSINER UN PLAN DE MASSIF

- 1 crayon à papier ou porte-mine
- 1 gomme
- 1 boîte de crayons et de feutres de couleur
- 1 rouleau de ruban adhésif
- 1 calculette
- 1 compas
- 1 normographe (Maped Normographe 922410)
- 1 kutsch 1/1000, 1/1200, 1/2500, 1/5000 ou 1 règle graduée
- Calques A3 (10 feuilles) pour superposer et dessiner sur le plan de la ville ou du massif
- papier quadrillé A4
- 1 fond de plan d'un point de fleurissement sur lequel vous voulez travailler (massif, rond-point...) à l'échelle 1/20e, 1/50e, ou 1/100e

MATÉRIEL POUR LA FORMATION « FLEURISSEMENT À THÈME »

(MOIS DE NOVEMRBE)

- 1 contre-plaqué de 50*50
- 2 pains d'oasis vert
- 1 planche de balsa
- tôle perforée de 20*30cm (perforation 1mm, 0,5mm ou 3/5mm)
- fils de fer diamètre 0,65mm 100g + 1 rouleau vert
- lichen d'Islande couleur naturelle en poche de 50g
- Feutrine vert pomme de 20*30cm
- colle à maquette
- colle à bois blanche séchage rapide pour maquette en bois (2 flacon de 250ml)
- 3 petits pinceaux pour collage et peinture
- tubes de peinture acrylique de 110ml : 1 jaune, 1 bleu, 1 rouge, 1 violet, 1 orange, 1 blanc, 1 noir, 1 rose vif
- 3 sachets d'herbe statique
- perles de bois de 5 à 10 mm de diamètre (en sachet)
- 10 boules de polystyrène de 8 cm de diamètre pour les arbres
- chiffon de nettoyage
- 1 sécateur pour prélever des éléments de décor dans la nature (fleurs rameaux, feuilles)
- cure-dents
- 1 cutter ou couteau
- pâte à modeler de différentes couleurs
- le plan de fleurissement communal en projet

EPI POUR LES FORMATIONS « LES TAILLES ET LES PLANTES VIVACES »

(MOIS DE MARS ET DE NOVEMRBE)

- Veste de pluie
- Pantalon
- Chaussures de sécurité
- Gants
- Gilet de sécurité
- Sécateur et un sécateur de force
- Une petite scie d'élagueur
- Un couteau

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. OBJET

Les présentes « Conditions Générales de Vente » (CGV) s'appliquent à toutes les offres de formation proposées par Agate et faisant l'objet d'une commande de la part de la Collectivité.

En conséquence, toute commande implique l'acceptation sans réserve par la Collectivité et son adhésion pleine et entière aux présentes CGV.

2. MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute commande est réputée ferme et définitive lorsque la Collectivité renvoie, par tout moyen, le bulletin d'inscription signé (en ligne, email ou courrier). À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une pré-confirmation est adressée au signataire de la demande.

Une semaine avant la date de la formation, Agate adresse à chaque participant une confirmation d'inscription reprenant la liste des participants, les horaires et le lieu de la formation, et un plan d'accès.

La Collectivité reconnaît que, préalablement à la signature du bulletin d'inscription, elle a bénéficié des informations et conseils suffisants par l'Agence, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation avec ses besoins.

3. TARIFS

Les prix des formations sont indiqués sur chaque programme de formation, par participant, en Euros TTC.

Nos tarifs sont forfaitaires et, sauf dispositions particulières, incluent les frais pédagogiques, l'utilisation des salles de formation et du matériel pédagogique et la documentation remise pendant la formation.

4. RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité de la formation fera l'objet d'une facture « après service fait » et interviendra donc après exécution de la formation.

Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur les factures pourra donner lieu, après mise en demeure restée infructueuse, à l'application de pénalités de retard de 10%.

En cas de paiement par un Organisme Payeur désigné par la Collectivité, il appartient au bénéficiaire de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle par l'Organisme Payeur, la part non prise en charge sera directement facturée à la Collectivité.

5. ANNULATIONS / REPORTS / REMPLACEMENTS

5.1. Annulations / Reports par Agate

Dans le cas où le nombre de participants à une formation serait jugé pédagogiquement insuffisant, Agate se réserve le droit d'annuler la formation au plus tard une semaine avant la date prévue, et sous réserve d'en informer chaque participant. Une autre date de formation pourra être prévue.

Agate se réserve en outre le droit de reporter une formation, de modifier le lieu de son déroulement, ainsi que le contenu de son programme ou ses formateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

Le lieu de formation précisé dans le catalogue n'est pas contractuel. Les formations pourront se dérouler à une autre adresse dans le même secteur géographique. Dans tous les cas, le lieu précis et les horaires exacts de formation sont détaillés sur la confirmation d'inscription.

5.2. Annulations / Reports / Remplacements par la Collectivité

La Collectivité peut demander l'annulation ou le report de sa participation sur une formation programmée la même année, sans frais, jusqu'à 8 jours ouvrés avant la date de la formation. La demande doit parvenir à Agate par courrier à l'adresse : 25 rue Jean Pellerin - 73026 CHAMBÉRY, ou par email à l'adresse : formation@agate-territoires.fr. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par l'Agence auprès de la Collectivité.

Sauf cas de force majeure, en cas d'annulation de sa participation à une formation par la Collectivité moins de 8 jours ouvrés avant le début de la session, Agate facturera 50% du montant TTC de la formation, ou le montant dans son intégralité en cas d'annulation le jour même, au titre des frais d'annulation.

La Collectivité peut demander le remplacement d'un participant, sans frais, à tout moment jusqu'à la veille de la formation. La demande de remplacement doit parvenir par courrier ou par email à l'Agence et préciser les noms et coordonnées du remplaçant. Il appartient à la Collectivité de vérifier l'adéquation du profil du participant avec ceux définis dans le programme de la formation.

En cas d'absence du participant à une formation, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure, la Collectivité sera redevable de l'intégralité du montant de ladite formation.

6. RESPONSABILITÉ / INDEMNITÉS

La responsabilité de l'Agence envers la Collectivité est limitée à l'indemnisation des dommages directs prouvés par la Collectivité, et en tout état de cause, limitée au montant payé par la Collectivité au titre de la prestation fournie.

Dans tous les cas, la responsabilité de l'Agence est exclue en cas de force majeure.

7. CONFIDENTIALITÉ ET PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La Collectivité ne peut utiliser les propositions, méthodes et outils de l'Agence que pour les fins stipulées à la commande.

Agate détient seule les droits intellectuels afférents aux formations qu'elle dispense, de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale...) utilisés dans le cadre des formations demeure sa propriété exclusive.

L'ensemble des textes, commentaires, logiciels, supports, brochures, documentaires, outils, et tout document utile mis à disposition de la Collectivité sont donc propriété de l'Agence, et toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la formation est soumise à autorisation préalable de Agate.

En conséquence, la Collectivité s'interdit d'utiliser, de reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des tiers les supports de formation ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition sans l'autorisation expresse et écrite de Agate.

8. INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations personnelles recueillies (nom, prénom, fonction, mél et numéro de téléphone des personnes inscrites), font l'objet d'un traitement informatique dont le responsable est le Directeur Général d'Agate. Ce traitement est nécessaire à l'organisation, au bon déroulement des formations et à la facturation.

Les données personnelles collectées sont destinées au service gestion d'Agate et elles seront conservées pendant une durée de 5 années. L'accès aux données est strictement limité aux collaborateurs des services formation et gestion habilités à les traiter en raison de leur fonction.

Conformément à la réglementation applicable en matière de données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement et de portabilité de vos données que vous pouvez exercer auprès de Monsieur le Directeur Général – Agate– 25 Rue Jean Pellerin – 73000 CHAMBERY, en précisant vos nom, prénom, adresse et en joignant une copie recto-verso de votre pièce d'identité.

En cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ou de toute autre autorité compétente.

9. CONTESTATION ET LITIGES

Pour tout différend relatif à l'exécution des prestations, le règlement à l'amiable sera privilégié.

Toute contestation qui n'aurait pas été réglée à l'amiable sera soumise à la loi française et portée devant le Tribunal territorialement compétent.

10. MISE À JOUR

Les présentes Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet d'une mise à jour à tout moment. Les nouvelles conditions s'appliquent à toute nouvelle commande, ultérieure aux modifications, et quelle que soit l'antériorité des relations entre Agate et la Collectivité.

Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit des participants aux formations.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner par mail à : formation@agate-territoires.fr ou en cliquant sur le lien suivant :
Bulletin d'inscription aux formations d'Agate (1 bulletin par participant)

Les informations recueillies via ce formulaire sont enregistrées et utilisées uniquement par Agate. Elles pourront être communiquées aux intervenants des formations, extérieurs à notre agence, uniquement dans le cadre de ces formations. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en nous contactant à l'adresse contact@agate-territoires.fr.
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits «informatiques et libertés» ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

PARTICIPANT

Nom : .....

Prénom : .....

Structure ou collectivité : .....

Fonction : .....

Email : .....

Tél. : .....

Souhaitez-vous une convention de formation ? OUI NON

INTITULÉ(S) ET DATE(S) DE LA/DES FORMATION(S)

Formation 1 : .....
date : .....
référence : .....

Formation 2 : .....
date : .....
référence : .....

Formation 3 : .....
date : .....
référence : .....

Formation 4 : .....
date : .....
référence : .....

Formation 5 : .....
date : .....
référence : .....

Date, signature
(cachet de la structure ou collectivité, le cas échéant)

À réception du bulletin d'inscription par l'Agence, une confirmation est adressée au signataire de la demande. Une semaine avant la date de la formation, l'Agence adresse à chaque participant un courriel reprenant la liste des participants, les horaires, le lieu de la formation et un plan d'accès.

NOUS CONTACTER

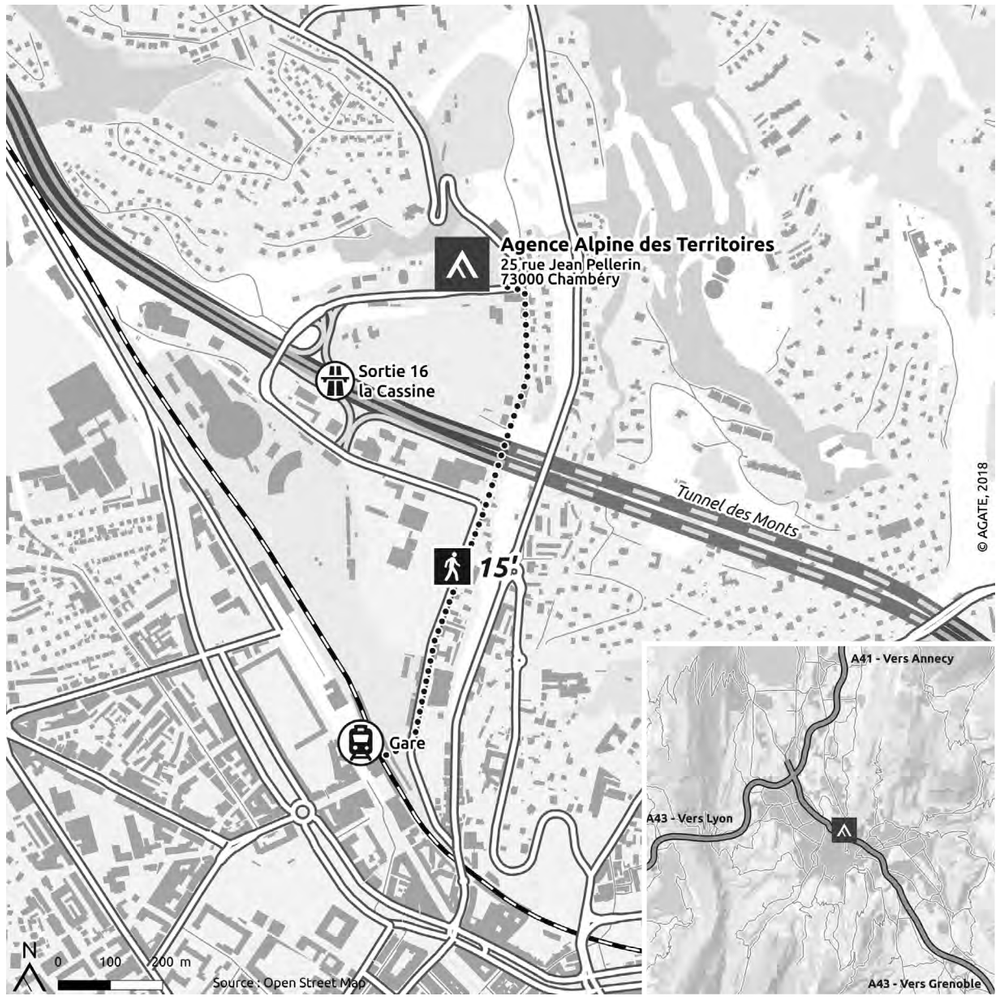

NOUS CONTACTER :

04 79 68 53 00

contact@agate-territoires.fr

OÙ NOUS TROUVER :

Bâtiment Évolution
25, rue Jean Pellerin
73026 Chambéry Cedex

RETROUVEZ-NOUS SUR : **www.agate-territoires.fr**

@Agate.territoires | @Agate_agence | Agate - Agence alpine des territoires

Crédits photos : © Agate | © PictYourCompany p.3 | © Andreas N de Pixabay p.22

Conception et réalisation : Agence Alpine des Territoires, 2020

Bât. Évolution • 25, rue Jean Pellerin • CS 32631 • 73026 Chambéry Cedex • 04 79 68 53 00
www.agate-territoires.fr